

**SYNDICAT INTERCOMMUNAL
d'ASSAINISSEMENT
PA2M**

Siège Social : **MAIRIE D'ARBOIS 39600**
Secrétariat : le jeudi de 10h00 à 12h00
Tél : 03 84 66 55 55 (mairie d'Arbois)

Extrait du registre des délibérations

Objet : Transfert des excédents des communes membres vers le SIA PA2M - 2026-17

L'an deux mille vingt-six, le 12 février à 9h, le Comité Syndical dûment convoqué en date du 21/11/2025, s'est réuni en mairie d'Arbois.

Délégué(e)s en exercice : 8 Quorum : 5 Présent(e)s : 8 Absent(e)s : 0 Pouvoir(s) : 0

PRESENTS (8) : BEAUPOIL Jean-Luc et PETIT Léo, Pupillin ; BOUDRY Jeanne et CHUARD Valentin, Arbois ; BOUSSARDON Claude et LABBEZ Alain, Mesnay ; GAHIER Dominique et DULAC Caroline, Montigny les Arsures.

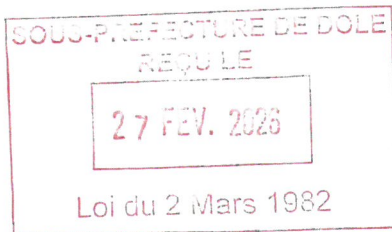
SECRETAIRE : PETIT Léo, Pupillin

Le travail de reconstitution des budgets assainissement entamé dans le cadre du transfert des compétences eau et assainissement à la communauté de communes a été poursuivi, avec les mêmes méthodes. Il en résulte le tableau ci-dessous :

Montants après répartition	Arbois	Mesnay 37%	Montigny 70%	Pupillin	Global
002 - Résultat d'exploitation reporté	202 175	10 807	595	336	213 914
1068 Autres réserves	249 956	7 306	8 074	0	265 335
001 - Report section d'investissement	-23 111	-7 306	-8 074	41 471	2 980
Global transfert INV	226 845	0	0	41 471	268 316
Virt de BG vers SIA	429 020	10 807	595	41 807	482 230

A l'unanimité, les délégués :

- Valident les montants à transférer (dernière ligne)
- Donnent le pouvoir à la présidente de signer le PV de transfert de l'actif et du passif.



Pour copie conforme et certification,
Mme Jeanne Boudry, présidente

S.I.A. PA2M
Mairie d'Arbois
10 rue de l'hôtel de ville - 39600 ARBOIS
pa2massainissement@proton.me